

Attentats à Bruxelles : la commission d'aide aux victimes a octroyé plus d'un million d'euros en un an

jeudi 16 mars 2017, par [Thémis](#)

La commission d'aide financière aux victimes d'actes intentionnels de violence a versé près de 1,2 million d'euros d'aide urgente à la suite des attentats commis à Bruxelles le 22 mars 2016, a indiqué jeudi son président Léon-Hubert Oldenhove de Guertechin lors d'une conférence de presse. La commission a enregistré 392 requêtes pour une aide financière mais s'attend à l'introduction de nouvelles demandes d'intervention.

La commission a été introduite en 1985 pour traiter les demandes d'interventions financières de victimes d'actes intentionnels de violence, lorsque l'auteur est inconnu ou sans ressources. « *Nous sommes un filet de sécurité pour les victimes qui n'ont pas d'autres recours contre les auteurs des faits* », précise son président. « *Nous intervenons subsidiairement aux compagnies d'assurances.* »

Source : [lesoir.be](#)

Date : 16 mars 2017

P.-S.

Source : [lesoir.be](#)

Date : 16 mars 2017
